EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 29 mars 2010

MAIRIE DE DIJON

Président

: M. REBSAMEN

Secrétaire

: M. BORDAT

Membres présents

: M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN -Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT -

Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE

Membres excusés

: Mme TENENBAUM (pouvoir Mme METGE) - M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme LEMOUZY

(pouvoir Mme BIOT) - M. BERTHIER (pouvoir M. BORDAT) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme JUBAN) - M. BROCHERIEUX (pouvoir Mme CHATILLON) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M.OUAZANA

(pouvoir Mme GAUTHIE) Membres absents

OBJET DE LA DELIBERATION

Tramway - Soutien de l'activité commerciale - Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) - Programme d'actions - Communication

Mme Koenders, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs.

Afin d'accompagner les activités économiques et commerciales situées à proximité du chantier du tramway, un programme d'actions a été élaboré à l'initiative du Grand Dijon par les principaux partenaires concernés que sont la Ville, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, les unions commerciales. Tout au long des deux lignes totalisant les vingt kilomètres du tracé, ce sont 518 commerces dont 451 à Dijon même que l'on peut compter.

Le Secrétariat d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, pourrait contribuer au financement de ce programme d'actions, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Le programme, qui comprendrait aussi bien des actions d'investissement que de fonctionnement, serait réparti en trois tranches de dix-huit mois, pendant et après les travaux, dans les conditions suivantes.

	budget total (K€ HT)	dont fonctionnement (K€ HT)	dont investissement (K€ HT)	FISAC sollicité (K€ HT)
tranche 1	1 420	680	740	410
tranche 2	6 200	550	5 700	650
tranche 3	1 050	400	650	350

et s'organiserait autour des cinq objectifs suivants.

SOUTENIR LES ACTIVITÉS

- Accompagner les transmissions/reprises.
- Mettre en place un plan ambitieux d'aides individuelles pour un investissement durable et éco responsable dans les activités marchandes.
- Suivre l'évolution des chiffres d'affaires à l'échelle de l'agglomération et du tracé.

PRÉSERVER LES CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

- Communiquer sur le maintien de l'accessibilité à l'échelle du quartier et de l'agglomération.
- Mettre en place des solutions temporaires permettant de faciliter les livraisons durant les travaux.
- Prévoir des cheminements et une signalétique adaptés à chaque mode : piéton, voiture, cheminement depuis les arrêts de transport en commun déplacés.

COMMUNIQUER

- Maintenir le niveau de fréquentation des commerces pendant les travaux et ne pas déstabiliser les consommateurs fidèles.
- Informer en temps réel sur les modifications des conditions d'accessibilité.

ANIMER ET FIDÉLISER

- Mettre en place une politique de fidélisation pendant et après les travaux afin de maintenir et développer le niveau de fréquentation.
- Profiter de l'événement « tramway » pour créer des animations thématiques génératrices de flux pour les activités.

ORGANISER, SUIVRE ET ÉVALUER

- Informer par anticipation les professionnels du planning des travaux.
- Mettre en place un pilotage, une coordination des actions et des relais d'information.

Le programme du FISAC financé, essentiellement, par la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, l'Etat, avec le soutien de la fédération « Désir de Tram » qui réunit les neuf unions commerciales des commerçants du tracé, la Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I.), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (C.M.A.), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (A.D.E.M.E.), viendrait compléter les actions déjà mises en œuvre et portées par la Ville pour accompagner ses commerçants telles que :

- les quatre médiateurs « commerce » disponibles de 10h à 19h, samedi inclus :
- l'organisation de voyages d'étude en partenariat avec le Grand Dijon (comme ceux déjà réalisés à Montpellier et à Grenoble) afin d'observer au plus près la réalité d'une ville qui a fait le choix du tramway;
- la mise en place d'un groupe de travail avec les principaux banquiers pour informer et anticiper l'impact des travaux sur la trésorerie des commerçants ;
- la préparation de l'installation d'un groupe « immobilier » pour faciliter la commercialisation des locaux vacants sur le tracé, les mutations et les transmissions, qui serait également un observatoire des prix et de la structure commerciale de la ville ;

- l'aide à la constitution des dossiers de demande d'indemnisation à l'amiable dans le cadre de la commission mise en place par le Grand Dijon.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la présente communication.

Pour Extrait Conforme Le Maire, Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT

PUBLIÉLE 7.06.2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

- 1 AVR. 2011

